

Egelmoos : asile et logements pour les vieillards, à Berne

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **32 (1960)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En 1958, le Conseil communal et les électeurs de Berne se sont prononcés pour une participation de la Ville au projet prévoyant la construction, le long de l'Egelgasse, d'un groupe de logements pour les vieillards combiné avec un asile.

Pour être à la hauteur de sa tâche, l'Aide à la vieillesse se doit de proposer aujourd'hui de nouvelles voies. Les gens âgés ont besoin d'une certaine stabilité dans leur entourage et dans le cadre de leur existence. La maison à laquelle ils se sont habitués, à laquelle une foule de souvenirs les rattachent, ils aimeraient ne plus la quitter. Ils souhaitent ne pas se séparer des choses qui leur sont devenues chères. Ils ne doivent donc pas être arrachés au cadre familial. On a commis jusqu'ici beaucoup d'erreurs à cet égard. On a bâti des asiles dans la périphérie des communes, à quelques heures du centre souvent, avec la pensée louable que la tranquillité de la campagne s'accordait avec la tranquillité de l'âge. C'est précisément cette prémisse qui s'est infirmée.

Dans les villes, c'est la répartition des asiles et des cités de la vieillesse dans les quartiers qui constitue la solution. Les expériences qui furent faites dans ce sens, à Berne notamment, où des cités de quartier pour la vieillesse¹ de 20 à 30 lits ont été réalisées, ont démontré la justesse de ces vues. Ces homes ont gardé leur caractère. Les communautés qui s'y sont créées sont vivantes et remplacent dans une certaine mesure la vie de famille évanouie.

Programme nouveau, formes nouvelles

La conception qui se dégage de toutes ces expériences est que chaque personne âgée ou chaque couple devrait disposer au moins d'une chambre, d'un cabinet de toilette et d'un W.-C. Cette condition, souvent remplie à l'étranger, notamment en Amérique et dans les pays nordiques, devrait depuis longtemps être considérée comme allant de soi. Les gens d'expérience font état, en effet, de nombreuses difficultés qui surgissent régulièrement partout où des cabinets de toilette ou des W.-C. sont utilisés en commun.

Dans de nombreuses communes de Suisse, on a cherché à mettre à la disposition des vieillards des petits logements à bas prix. Pourtant, ce sont encore les logements d'une chambre qui sont les plus demandés: ce sont aussi ceux qui répondent le mieux à cet usage. On sait que beaucoup de personnes âgées, notamment des veuves, vivent dans des logements beaucoup trop grands, privés de confort, et qu'elles sont ainsi obligées de sous-louer des chambres, tâche à laquelle leurs forces physiques sont souvent insuffisantes. Monter des escaliers, les laver, porter des seaux de charbon, entretenir un chauffage, faire les chambres des pensionnaires ou sous-locataires sont des opérations particulièrement pénibles pour les vieillards. Des logements confortables, avec ascenseur, chauffage central, distribution centrale d'eau chaude et à un prix abordable sont une aide immense. A cela s'ajoute

le fait que, dans les cités pour la vieillesse, les habitants sont mis en confiance par la présence constante d'un couple de concierges chargé des fonctions les plus diverses et, dans la plupart des cas, par une assistante sociale attitrée.

Un élément non négligeable consiste dans le fait que les habitants de l'asile comme de la cité peuvent et doivent meubler leur habitation avec leurs propres meubles, conservant ainsi, fût-ce à une échelle réduite, l'ambiance familiale.

On peut, en principe, distinguer aujourd'hui quatre degrés dans l'aide à la vieillesse:

1. l'aide à domicile;
2. la cité pour la vieillesse (logements pour personnes âgées);
3. l'asile de vieillards;
4. l'hospice.

Quant à ce dernier, la Ville de Berne prépare précisément en ce moment une évolution heureuse: dans les projets de la Fondation Roschi figure l'étude d'une section pour malades aigus et chroniques aussi bien dans les transformations de l'Inselspital que du Zieglerspital.

L'Institution d'Egelmoos

Le groupement d'Egelmoos s'inscrit dans les conceptions ci-dessus. Cet ensemble, conçu par l'architecte W. Althaus, SIA, et son collaborateur R. Stuhldreher, SIA, comprend un asile de six étages et, le long du chemin Selibühl, un bâtiment à redans en trois corps qui abrite des logements. Ce programme apparaît clairement dans la disposition très agréable des bâtiments. ▲ l'expérience, les six étages de l'asile, avec leur ascenseur, se sont révélés parfaitement adaptés à leur destination. Le rez-de-chaussée accueille le bureau et la chambre de la directrice, une grande pièce de séjour qui peut être partagée par une paroi mobile. Chacun des cinq étages habités comprend six chambres, constituant chacune une unité autonome avec W.-C. et cabinet de toilette. L'élément horizontal de liaison entre les groupes est un bâtiment à rez-de-chaussée abritant salle à manger et cuisine.

Quant à la cité proprement dite, c'est un bâtiment de trois niveaux avec accès au premier niveau. Les trois corps comprennent 46 logements distribués par des galeries à raison de cinq par galerie et par étage; chaque logement a sa propre cuisine; les logements d'une pièce ont un cabinet de toilette, ceux de deux pièces, une salle de bains.

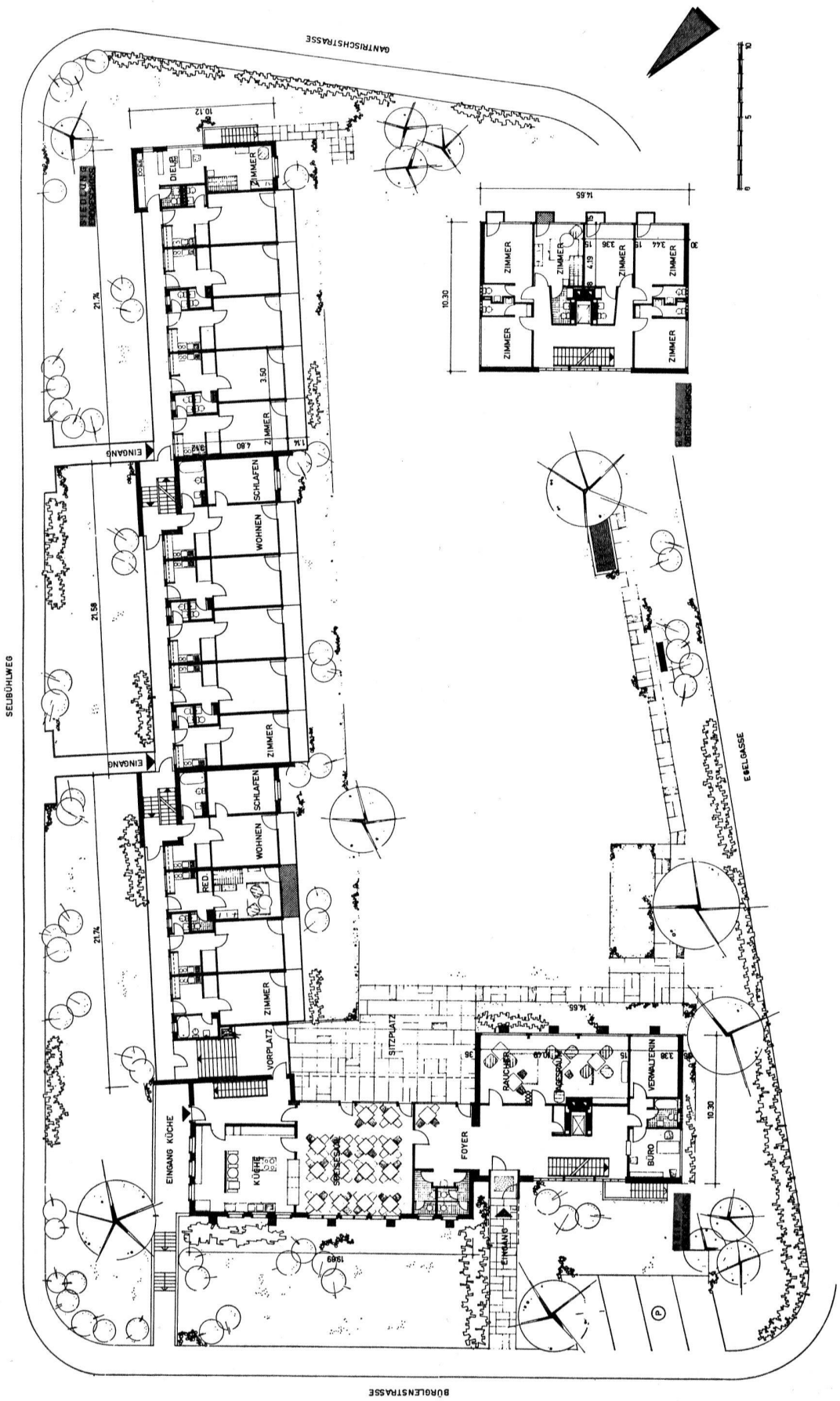
Tous les bâtiments ont un sous-sol. On y trouve des caves, les installations de buanderie, des salles de bains complémentaires.

Le coût s'est élevé à 1,6 million de francs.

Juridiquement et administrativement, la Société Altersheim AG et les pouvoirs publics ont participé chacun pour moitié à la construction. Le terrain a été cédé par la Ville sur la base d'un droit de superficie. L'asile est dirigé par la Société « Verein für das Alter », pendant que la cité est placée sous la responsabilité de la Section de Berne de la Société d'utilité publique de femmes suisses. « Der Bund. »

¹ Voir « Habitation » N° 12/1959.

Plan
Echelle 1 : 400.





Asile et cité pour la vieillesse Egelmoos, à Berne

Architecte : Willi Althaus SIA
Collaborateur : R. Stuhldreher SIA

- 1 Vue d'ensemble :
à gauche, l'asile et ses six étages
à droite, les logements de une
et deux chambres
- 2 Salle de séjour de l'asile
- 3 Cuisine et salle à manger



Photos 2 et 3 :
Walter Studer, Berne